

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Arrêté du 3 mars 2010 modifiant l'arrêté du 7 juillet 2008
portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales**

NOR : SASH1030136A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;
Vu le décret n° 2007-974 du 15 mai 2007 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales ;
Vu l'arrêté du 7 juillet 2008 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 7 juillet 2008 est modifié comme suit :

*Au titre des représentants des syndicats professionnels reconnus représentatifs
en application de l'article L. 162-33 du code de la santé publique*

Supprimer : « Pascal RABIER, Syndicat national des infirmières et des infirmiers libéraux (suppléant). »

Ajouter : « Ghislaine MEILLERAIS, Syndicat national des infirmières et des infirmiers libéraux (suppléant). »

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 3 mars 2010.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement simultané de la directrice
de l'hospitalisation et de l'organisation des soins,
du chef de service et de la sous-directrice :
*Le chef du bureau de l'exercice, de la déontologie
et des formations continues,*

G. BOUDET